

Le marquage au sol.

Les lignes axiales.

En rapport avec la vitesse de la voie et de la visibilité.



Ligne discontinue qui peut être franchie pour un dépassement ou un changement de direction. (longueur : 3m espacement :10m)



Ligne mixte. On doit prendre en compte la ligne la plus proche de nous. Soit continue, soit discontinue. (longueur : 3m espacement :10m)



La ligne sur le bord est **la ligne de rive** qui délimité la chaussée. Il est permis de la franchir pour s'arrêter ou stationner. Dans les sens uniques la rive de gauche est continue. (longueur : 3m espacement :3.5m)

La ligne continue au milieu de la chaussée ne peut être franchie pour dépasser ou changer de direction.



Ligne de dissuasion qui permet le dépassement des véhicules lents (vélos, engins agricoles...) (longueur : 3m espacement :1.33m)



La ligne d'avertissement qui annonce une ligne continue. Ne plus dépasser dès que la première flèche est visible. (longueur : 3m espacement :1.33m)

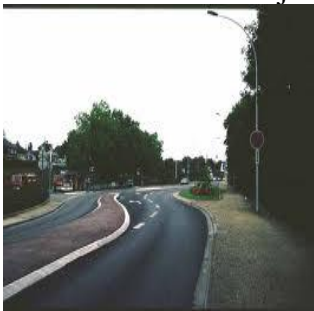
Les flèches.



Flèches de rabattements qui annoncent la suppression de la voie. Elles sont au nombre de trois et obligent les usagers à se rabattre à droite.



Flèches de sélections qui indiquent la voie à prendre. Elles sont au nombre de trois. Prendre la direction dès la première flèche et ne plus changer de voie. Si il y a une double voie toujours prendre celle située le plus à droite.



Voie de stockage permettant de tourner à gauche ou à droite. Permet un changement de direction sans gêner les véhicules qui vont tout droit.

Les autres usagers :



Passage piétons



Proximité d'une école.

Ces derniers sont prioritaires. L'arrêt ou le stationnement sont interdits dessus et à proximité.



Voie de Bus.

Ligne blanche très large.

La circulation est interdite auf indication contraire.

On peut couper la voie pour quitter une rue ou l'aborder.



Traversée de chaussée.

Damier pour voie réservée dans une intersection.

Cédez le passage en traversant.



Bande cyclable.

Sas de sécurité pour deux roues.

Les bandes ou pistes cyclables sont réservées aux vélos sauf si un panneau autorise les cyclomoteurs à l'emprunter. La circulation, l'arrêt et le stationnement sont interdits sur ces voies. Si un sas de sécurité pour vélos existe s'arrêter avant celui ci.



Ralentisseur. Souvent avant des passages piétons.

Autres marquages :



Stop. Marque épais et continue qui oblige l'arrêt. Si le marquage est inexistant il faut alors s'arrêter à l'abord de l'intersection.



Cédez le passage. Marquage épais et discontinue qui oblige de laisser passer les véhicules engagés sur la chaussée.



ligne d'effets des feux. S'arrêter à cette ligne au feu jaune fixe ou rouge, si elle est présente avant le feu, sinon s'arrêter directement avant le feu.



Zébra, remplace les terres pleins pour des hachures. On ne doit pas circuler, s'arrêter ou stationner sur les zébras.

Arrêts et stationnements.



Emplacement pour **personnes handicapés**.
Arrêt et stationnement interdits.



Livraison.
Stationnement interdits.



Taxis.
Arrêts et stationnements interdits.



Zébra d'arrêt de bus.
Stationnements et arrêts interdits.



Zone bleue.
Stationnement gratuit.
et limité



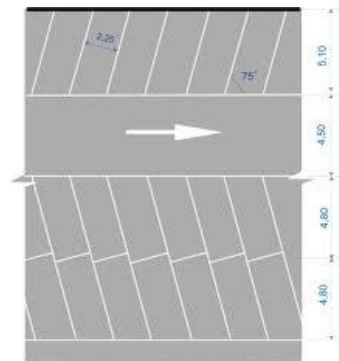
Stationnement payant.



Bataille.
Se ranger de préférence
en arrière.



Créneau.
Se ranger en avant ou arrière selon
la place disponible.



Epi en avant ou arrière
selon l'inclinaison
des places.

Le marquage sur autoroute.



Ligne de rive ou bande d'arrêt d'urgence (longueur : 39m espacement :13m) On ne peut pas circuler sur celle ci. L'arrêt est toléré seulement en cas d'urgence. La ligne de rive gauche est elle continue pour confirmer que l'on est sur une chaussée en sens unique.



Emplacement d'arrêt d'urgence. Se situe à droite de la bande d'arrêt d'urgence. On peut accéder à un téléphone SOS. Si possible préférer s'arrêter sur cet emplacement en cas d'urgence.



Voie affecté au véhicule lent. Voie réservée à tout les véhicules qui ont une allure inférieure ou égale à 60Km/h. Si ma vitesse est supérieure je ne dois pas l'emprunter.



Ligne de dissuasion. Sur autoroute elle n'interdit pas le dépassement mais interdit le rabattement pour prendre la sortie en face de laquelle elle est située.

Voie de décélération. La voie à gauche est une voie de décélération pour permettre la sortie sans gêner les usagers continuant sur l'autoroute. Éviter de freiner avant de sortir.



Voie d'insertion. Elle permet de prendre une accélération suffisante pour s'insérer dans la circulation sans gêner. Elle se termine par un cédez le passage. On peut dépasser par la droite un véhicule lent en étant dans une voie d'accélération.



Voie d'entrecroisement. Elle couple une sortie et une entrée sur l'autoroute.



Voie de détresse. Elle est en damier rouge et blanc. Elle permet dans de longues descentes d'arrêter des véhicules dont les freins sont défectueux.